Centre Récréatif
Commune de Waterloo

PROJET PEDAGOGIQUE

Le Centre Récréatif de Waterloo, agréé par l'ONE, est ouvert depuis de nombreuses années et accueille les enfants âgés de 2 ½ à 12 ans durant 8 semaines pendant les vacances d'été. Cette plaine de vacances a pour objectif premier d'offrir de vraies vacances aux enfants dont les parents travaillent ou qui n'ont pas la possibilité de partir.

Pour être admissible, l'enfant doit être domicilié dans la Commune, fréquenter une école à Waterloo ou avoir des parents travaillant à Waterloo.

Le présent projet d'accueil du Centre Récréatif est élaboré en concertation avec le Pouvoir Organisateur, représenté par le Directeur Général et la Bourgmestre, son personnel administratif et les Coordinateurs du Centre Récréatif.

LE LIEU D'ACCUEIL :

Le Centre Récréatif comprend habituellement deux implantations distinctes :

- une pour les enfants de 2½ à 6 ans
- une pour les enfants de 7 à 12 ans

Ce choix a été opéré afin de répondre aux besoins de sécurité des plus jeunes enfants accueillis et de s'adapter au mieux au rythme de chaque groupe d'âge.

Nous accueillons chaque semaine à peu près 200 enfants répartis sur les 2 implantations.

Certains impératifs (travaux dans les écoles, crise sanitaire,...) peuvent nous amener à revoir l'organisation du centre récréatif sur 1 unique site voire 4 différents. En fonction de l'organisation choisie, le nombre d'enfants que nous pouvons accueillir peut fluctuer d'une année à l'autre.

Certains enfants fréquentant plus régulièrement le centre récréatif pendant les vacances d'été, nous attachons une importance particulière à leur encadrement afin de les accueillir dans un environnement agréable et évoquant le plus possible les vacances. Dans cet objectif,

nous réaménageons au mieux les locaux destinés aussi bien aux temps d'activités qu'aux temps libres et/ou de repos pour les plus jeunes.

Le service SIPP (Service de prévention de l'administration communale) organise une visite des lieux avec les coordinatrices du centre récréatif au début de chaque mois et met ainsi en avant les consignes de sécurité. Ces consignes sont ensuite transmises aux animateurs.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Un coordinateur de plaine breveté (conformément aux exigences de l'ONE) est désigné pour chaque par mois et par section (petits et grands).

Le rôle du coordinateur est de veiller à la bonne organisation du centre récréatif, du déroulement de la journée ainsi que d'accompagner les animateurs afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants.

Le nom du coordinateur est communiqué aux parents chaque début de semaine et est indiqué à l'entrée du centre récréatif afin qu'il (ou elle) puisse être facilement joignable en cas de nécessité.

Les animateurs sont engagés en tenant compte de leur parcours scolaire, de leurs compétences et de leur expérience et notamment celle au sein de notre centre récréatif lors des années précédentes.

Pour l'encadrement des plus jeunes (2½ à 6 ans), le personnel sera choisi notamment sur base des aptitudes pédagogiques et/ou suivant ses études et hobbies le prédisposant à s'occuper de jeunes enfants.

L'ensemble du staff d'encadrement est invité chaque année à suivre une formation/initiation de « Premiers Secours ».

Plusieurs réunions préparatoires avec les coordinateurs, les Echevin(es) de l'Enseignement et de l'accueil extrascolaire, la coordinatrice ATL ainsi que le personnel administratif ont lieu pour le bon déroulement de la plaine.

Chaque membre du staff d'encadrement reçoit un exemplaire :

- du Projet Pédagogique ;
- du Règlement d'Ordre Intérieur ;
- du Règlement de Travail ;
- de la Charte de Bonne Conduite ;
- de la brochure d'accueil élaborée avec le service SIPP.

L'équipe de juillet ainsi que celle du mois d'août travaillent en étroite collaboration afin de bien diversifier les propositions pour les activités et notamment pour les enfants qui fréquentent la plaine régulièrement. Le staff est toujours à l'écoute des enfants et des parents en ce sens. Tous les animateurs font généralement preuve d'enthousiasme et d'une grande créativité afin de rendre la plaine de vacances agréable, épanouissante et pleine de découvertes !

LA JOURNEE D'ACCUEIL

Le centre récréatif se déroule de 9h à 16h. Un accueil est toutefois prévu chaque jour par des accueillants extrascolaires et/ou des animateurs selon l'horaire suivant :

- 07h00 à 09h00
- 16h00 à 18h15

A partir de 08h30 les enfants sont répartis en 6 groupes distincts selon l'âge :

- 2,5 à 4 ans : 50
- 5 & 6 ans : 50
- 7 & 8 ans : 50
- 9 à 12 ans : 50

Le nombre d'enfants par groupe est limité selon les normes ONE et dans l'objectif de garantir un sentiment de sécurité aux enfants.

Pour permettre aux enfants de se repérer entre les différents groupes et pour faciliter la reconnaissance des enfants par les animateurs en début de semaine, un système de bracelets a été mis en place. Chaque premier jour de stage, le staff place au poignet de l'enfant un bracelet (couleur différente chaque semaine) reprenant son nom, prénom et ses coordonnées. Il est demandé aux parents et aux enfants de garder ce bracelet tout au long de la semaine.

Voici <u>une journée type</u> au Centre Récréatif :

9h00 : Les enfants sont pris en charge par les animateurs qui proposent en alternance des moments d'activités et des moments de temps libre
10h30 : Une collation est proposée aux enfants
11h00 : Poursuite des activités du matin ou période de temps libre
12h00 : Lunch time
13h00 : Moment de relaxation pour les plus jeunes (les moniteurs proposent une lecture ou autre activité invitant les enfants au calme) / Reprise des activités pour les autres
13h45 – 15h30 : Moment de sieste pour les tout-petits
15h30 : Un goûter est proposé aux enfants

15h45 : Petit rassemblement avec les enfants pour marquer la fin de la journée, se dire au revoir et débriefer brièvement sur la journée d'accueil (bonne ou moins bonne journée, propositions pour les jours à venir,...)

16h00 : Fin des activités ; départ progressif des enfants. Les enfants seront soit repris par la personne autorisée à les reprendre (voir fiche d'inscription) soit redirigés vers l'accueil organisé jusque 18h15.

Les collations : Il y a donc 2 collations prévues par journée d'accueil : à 10h30 et 15h30
Nous proposons des collations saines et diversifiées telles que des fruits, des compotes, des produits laitiers, des céréales,...
Exceptionnellement (lors des moments plus festifs ou après une activité culinaire réalisée avec les enfants) des encas plus sucrés peuvent être proposés aux enfants mais avec modération et sous la vigilance des animateurs.

Les parents doivent signaler les allergies via la fiche de santé à compléter lors de l'inscription de l'enfant.

La sieste : Un temps de relaxation et de sieste est toujours prévu pour les plus petits qui peuvent venir avec leur doudou. S'ils ne veulent pas dormir, ils seront encadrés par une monitrice qui les occupera dans le calme en attendant le réveil des autres enfants.

LES ACTIVITES :

Les activités seront avant tout choisies en vue de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur développement physique, psychologique, affectif, social, créatif, culturel,... et en tenant compte de leur âge et de leurs besoins.

Afin de diversifier au mieux le programme des 8 semaines de la plaine, nous proposons chaque semaine, une thématique générale qui deviendra le fil conducteur de l'ambiance et des activités proposées aux enfants. Cette thématique sera choisie au préalable et en concertation avec le coordinateur de plaine et les animateurs de même que les activités qui en découlent.

Afin de donner du sens aux activités, nous essayons de les faire déboucher sur quelque chose de concret. Par exemple : un atelier cuisine qui conduit à l'organisation d'un petit goûter ; des bricolages, sur une exposition ; des danses, sur un petit spectacle ; etc...

Par ailleurs, lorsque cela est possible, les enfants seront invités à participer à la mise en place des activités et/ou à faire des suggestions dans les propositions, faisant ainsi d'eux des membres actifs et pas seulement des "consommateurs d'activités".
Certains groupes fonctionneront par exemple avec une "boîte à idées" permettant aux enfants d'exprimer leurs intérêts et leurs souhaits (que ce soit au niveau d'un thème ou d'un jeu bien précis) et de prendre une part active à l'élaboration du programme de la journée.

Une fois par semaine, un grand jeu collectif en rapport avec le thème sera également proposé à tout le groupe d'enfants.

Une attention sera accordée à la notion de temps libre tout au long de la semaine d'accueil. De ce fait, nous prévoyons une alternance entre période d'activité et période de temps libre où il est laissé libre à chacun de choisir ce qu'il veut faire : jouer, discuter, rêver, lire,...
De même, aucune activité ne sera imposée contre le gré de l'enfant. Si l'un ou l'autre enfant ne souhaite ne pas prendre part à l'activité proposée, une ou plusieurs alternatives seront possibles en fonction du contexte : si l'activité se déroule à l'intérieur, l'enfant aura accès à un espace permettant de se détendre, de lire un livre, de faire un jeu de construction, un jeu de société, des jeux symboliques,...ou des jeux libres à l'extérieur si l'activité se déroule à l'extérieur.

Les activités extérieures seront favorisées dès que le climat sera favorable.

Diverses propositions d'activités contribuent au développement des enfants :

1. **Pour le développement physique et mental de l'enfant** :

   Des jeux de groupe sont organisés en plein air (ballon, chrono, psychomotricité, ...) pour que les enfants aient l'occasion de se défouler et de faire de l'exercice physique. Ils apprennent ainsi à respecter le rythme de chacun, la solidarité, le fairplay, l'esprit d'équipe,...
   Ces activités permettent aussi aux enfants de vivre au sein d'un groupe dans la société.
   Un partenariat avec la piscine communale de Waterloo permet de proposer aux enfants, à partir de 5 ans, une sortie « piscine » par semaine.

2. **Pour le développement de la créativité de l'enfant, de son imaginaire** :

   Une grande diversité de matériel et de livres de bricolage sont à disposition des animateurs. De quoi permettre aux enfants d'expérimenter différentes formes d'expression ainsi que d'explorer leurs 5 sens : pâte à sel, papier mâché, peinture, coloriage, maquillage, création de marionnette, ... Cela leur permet de faire appel à leur imagination et de développer leur créativité et leur autonomie.
   Des activités théâtrales, musicales, d'expression corporelle (danse, psychomotricité,...) seront également proposées.

3. **Pour le développement de l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation** :

   En début de plaine, les règles de vie sont établies ensemble et il est important que les enfants comprennent le pourquoi des règles et se les approprient.
   Le respect de l'environnement est mis en pratique par le maintien des infrastructures en état de propreté, le tri des déchets et le respect de la nature lors des sorties en plein air. Dans les espaces mis à leur disposition un jeu de propreté est effectué

chaque fin de journée pour responsabiliser l'enfant par rapport à son environnement.

4. **Pour le développement de l'intégration sociale** :

Par divers jeux et activités, les moniteurs contribuent à la socialisation des enfants. Ils feront particulièrement attention au comportement de respect, de tolérance et d'entraide entre les enfants. Ils veilleront à une bonne communication dans le groupe et à ce que chacun puisse s'exprimer librement et dans le respect de l'autre.
Cette ambiance permet également de leur donner une approche multiculturelle et une ouverture à la différence et d'aller au-delà de sa première impression.
Des jeux de présentation leur permettent de se raconter, de s'exprimer, d'être entendu et de sentir qu'ils ont leur place dans le groupe.
Les animateurs encouragent la création d'une solidarité et d'un esprit coopératif entre les enfants, les animateurs et enfants/animateurs.

La plaine accueille également chaque année des enfants fréquentant les homes d'enfants.

Il n'y a plus systématiquement d'intégration d'enfants souffrant d'un handicap lourd. Dans la mesure de nos possibilités, nous étudions cas par cas et après un entretien avec les parents, l'équipe et le personnel compétent de la Commune, nous envisageons la possibilité et la faisabilité de l'accueil de l'enfant.

Des sorties extérieures, adaptées à l'âge des enfants, sont également prévues (visite de la ferme, parc d'attraction, parc animalier, ...). Les enfants sont alors munis d'un gilet fluorescent ainsi que de leur bracelet afin de prendre toute les précautions nécessaires.

Nous invitons également, une fois par semaine, des professionnels du spectacle, de la musique ou des animateurs de cirque, pour ne citer qu'eux, qui divertissent et font des animations ludiques et interactives.

Chaque année le matériel mis à disposition des enfants s'étoffe un peu plus et offre un panel d'activités de plus en plus diversifié permettant aux enfants de s'épanouir dans un contexte de vacances :

- matériel de bricolages (crayons, peintures, etc...) pour éveiller leur créativité ;
- matériel sportif (raquettes de tennis et balles, ballons en plastiques, cerceaux,...) pour montrer l'importance de l'activité physique pour le corps et l'esprit pour l'éveil des sens de l'enfant ;
- matériel de cuisine (four, plaque de cuisson, ingrédients de cuisine,...).

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication avec les familles, les parents est rendue possible à différents moments et par différents moyens :

- **L'inscription de l'enfant** : Une inscription préalable est obligatoire et se réalise en ligne sur le site centrerecreatif.waterloo.be
  Les inscriptions sont clôturées chaque mercredi soir qui précède la semaine de plaine, ce qui permet aux moniteurs de préparer au mieux l'arrivée de l'enfant. Cela permet aussi une meilleure organisation des activités.

  Lors de l'inscription, différentes informations seront échangées entre les parents et le centre récréatif :

  - Pour permettre aux parents de prendre connaissance du projet d'accueil du centre récréatif, du règlement d'ordre intérieur et du règlement de bonne conduite, les documents sont rendus disponibles en ligne. Au moment de l'inscription, il est demandé aux parents de lire ces documents et ensuite de valider la case « J'ai lu » avant de poursuivre l'inscription. Les documents sont également à disposition sur chaque site de la plaine.

  - Un dossier médical sera également à compléter par les parents pour l'inscription de chaque enfant. Ces informations constitueront ensuite la fiche médicale de l'enfant qui sera disponible sur le site d'accueil en cas de nécessité ou d'urgence. Il est donc primordial que les informations transmises par les parents soient complètes et à jour.

- L'accueil du premier jour de la semaine : En début de semaine et pour les enfants qui ne connaissent pas encore le centre récréatif, il est demandé que les jeunes enfants soient accompagnés par un parent afin de les sécuriser avant de se séparer. Ceci facilitera également l'échange des informations utiles entre les parents et les animateurs.

- Le programme général de la semaine est communiqué aux parents via le site centrerecreatif.waterloo.be Celui-ci est également affiché à l'entrée de la plaine.
  Il est important de noter qu'il s'agit d'un programme de base pouvant être adapté en fonction du contexte de l'accueil : Climat, besoins des enfants, demandes des enfants,...

- La Charte de Bonne Conduite est également affichée à l'attention des enfants et des familles. Elle permet notamment de leur donner des repères sur les règles de vie.

- Les moments d'échange entre les parents et les animateurs sont privilégiés lors de l'accueil du matin ou au moment des départs. Toutefois, les parents peuvent joindre le coordinateur de plaine par téléphone pendant la journée d'accueil. Le nom du

coordinateur et ses coordonnées téléphoniques sont affichés à l'entrée du centre récréatif.

L'ensemble de toute l'équipe espère, par sa motivation donner l'envie aux enfants et aux familles de revenir l'année suivante !

Le Projet Pédagogique est élaboré en concertation avec le Pouvoir Organisateur, représenté par le Directeur Général et la Bourgmestre, son personnel administratif et les Coordinateurs du Centre Récréatif.

Waterloo le 8 février 2021.

Le Directeur Général,

Fernand FLABAT.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WATERLOO • BRABANT WALLON •

La Bourgmestre,

Florence REUTER.